



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le **19 AVR. 2021**

Nos références : MEFI-D21-06194

Mesdames, Messieurs, chers élèves de la promotion 2020-2021 de l'ENA,

Vous avez fait le choix, en intégrant il y a un an et demi l'Ecole nationale d'administration, de vous engager dans un parcours au service de l'intérêt général, parcours dont je connais l'exigence et les sacrifices qu'il requiert. A la suite des annonces du Président de la République du 8 avril dernier portant sur la réforme de la haute fonction publique dont j'imagine qu'elles ont pu susciter chez vous des interrogations, je souhaite vous présenter l'ambition que nous poursuivons, à travers cette réforme, et dont l'objectif est justement de vous soutenir dans les carrières dans lesquelles vous allez vous engager.

Avant toute chose, je souhaite saluer le travail qui a été conduit par les équipes de l'ENA, en particulier pendant la crise sanitaire et dont la motivation et l'engagement seront précieux pour le futur Institut du service public. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à votre directeur, Patrick Gérard, qui a su engager un véritable travail de transformation de l'Ecole : création du concours « docteurs », refonte de la scolarité et des épreuves de classement, ouverture d'une nouvelle « prépa Talents » à Strasbourg, réorganisation de l'administration de l'école et assainissement de ses finances... Tous ces acquis constituent un socle solide sur lequel nous pourrons ainsi bâtir un nouveau modèle, indispensable pour faire face aux nouveaux défis que traverse notre pays.

La création de l'Ecole nationale d'administration par l'ordonnance du 9 octobre 1945, dans un pays en pleine reconstruction, répondait à la nécessité de « refondre la machine

1/3

Élèves de la promotion
2020-2021 de l'ENA



101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

administrative française », profondément ébranlée par la guerre, en démocratisant et professionnalisant le recrutement de notre haute fonction publique. L'Ecole a su relever ce défi, et la refondation annoncée par le Président de la République la semaine dernière ne renie en rien ce que notre Etat lui doit.

Il n'en reste pas moins que notre pays traverse aujourd'hui une crise multiforme, la plus grave sûrement qu'il ait connu depuis 70 ans. Cette crise a mis en lumière des faiblesses de notre Etat, ses forces aussi, mais avant tout les attentes toujours plus grandes de nos concitoyens à son égard : des services publics plus proches, plus efficaces, plus agiles, dont je sais que vous faites au quotidien l'expérience, en particulier à l'occasion du stage en préfecture qui perdurera.

L'Institut du service public a pour ambition de répondre à ces attentes, en s'adaptant avant tout aux réalités et aux besoins du XXI^{ème} siècle : former ceux qui aspirent à être les cadres supérieurs de l'Etat à la tradition centenaire des services publics à la française, cette tradition qui vous a entraînés sur la voie des concours de la fonction publique, en répondant en priorité à ce besoin d'efficacité et de proximité. Je souhaite que vous puissiez contribuer à la construction de ce nouvel institut et je vous invite à me transmettre vos réflexions.

Les annonces de la semaine dernière vous conduisent, je le sais, à vous interroger sur les conditions de votre prise de poste en octobre prochain. Ces interrogations sont tout à fait légitimes, mais ne doutez pas que la réforme annoncée vous ouvre de nouvelles perspectives de carrières : une carrière plus dynamique dont vous devrez être les premiers acteurs, une carrière plus ouverte avec davantage de mobilité, une carrière plus méritocratique aussi avec la chance pour tous d'accéder aux emplois supérieurs, avec la possibilité pour chacun d'évoluer selon ses compétences, ses talents, sans déterminisme, selon ses aspirations, et selon les besoins de nos concitoyens. Une carrière en somme qui comme l'appelle de ses vœux le Président de la République, pourra réconcilier nos concitoyens avec le sommet de notre Etat.

Accompagnement, évaluation, et respiration seront donc les maîtres mots de la carrière qui s'offre à vous.

Durant votre parcours de carrière, vous bénéficierez d'un réel accompagnement, qui sera effectué par les DRH de proximité mais également par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE) qui sera créée dans les prochains mois. Cette délégation aura la charge de construire une stratégie globale de pilotage des parcours de carrière, fondée sur une approche par les compétences, l'identification et la promotion des talents, ainsi que la mobilité. Elle permettra ainsi à vos employeurs de mettre à votre disposition les outils d'accompagnement les plus efficaces et adaptés à vos besoins.

Dans la même optique, il est essentiel que puissent être mis en place de nouveaux dispositifs d'évaluation et de bilans de carrière, réguliers et à des moments clés, qui constitueront le socle de votre orientation tout au long de votre vie professionnelle.

Enfin, les respirations seront favorisées, tant pour vous proposer des parcours professionnels enrichissants que pour rendre nos administrations plus performantes. Les mobilités interministérielles, entre versants de la fonction publique et vers le secteur privé seront généralisées, répondant ainsi à une promesse qui a été faite à ceux qui vous ont précédés mais qui a trop rarement été tenue : celle que votre énergie et votre intelligence pourront être mises au service de l'intérêt général dans des contextes variés, permettant aux services publics de bénéficier de la plus grande diversité des expériences.

Je vous invite à vous saisir pleinement de l'esprit de cette réforme conçue au service de l'action publique de l'Etat du XXI^{ème} siècle, que vous aurez la responsabilité, mais aussi l'honneur de construire et de mener.

A plus court terme, vous vous interrogez sur les postes qui vous seront proposés à la sortie de l'Ecole. L'arrêté portant répartition des postes a été publié le 15 avril au *Journal officiel*. Vous l'avez vu, la liste des corps que vous pourrez intégrer en fonction de votre rang de classement n'est pas modifiée pour votre promotion. Les nouvelles modalités de sortie s'appliqueront à la promotion qui achèvera sa scolarité en 2023.

Avec le Président de la République et le Premier ministre, nous avons souhaité que dès cette année, la priorité soit donnée aux fonctions opérationnelles dans l'administration, en particulier sur le terrain, plutôt que dans les juridictions et les services d'inspection.

En conséquence, les postes qui vous seront proposés dans les différents corps de sortie de l'Ecole seront plus variés que les années antérieures. 56 postes d'administrateurs civils – bientôt administrateurs de l'Etat – seront offerts contre 43 l'année dernière dans les différents départements ministériels, en administration centrale bien sûr mais aussi dans les préfetures, les services déconcentrés et les établissements publics de l'Etat. Vous viendrez renforcer notamment les rangs des ministères qui portent des politiques prioritaires du Gouvernement : le ministère de la santé et des solidarités, le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le ministère de l'intérieur et le ministère de l'économie, des finances et de la relance. Cinq postes seront également offerts au ministère de l'Europe et des affaires étrangères et trois postes à la Ville de Paris.

Des sorties dans les corps juridictionnels, de contrôle et d'inspection vous seront également offertes, mais de façon plus réduite que l'an passé : 22 postes, contre 30 en 2020. Cette tendance à vocation à se poursuivre dans les prochaines années.

La réforme que je porte, sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, permettra notamment de donner à ceux d'entre vous qui le souhaiteront de nouvelles opportunités à l'avenir pour accéder à des fonctions dans les juridictions, et dans les services d'inspection, après avoir fait vos preuves dans d'autres fonctions. Ces opportunités, qui mettront fin à la surdétermination du classement de sortie telle qu'elle pèse aujourd'hui sur les carrières, devraient ainsi vous permettre d'aborder avec plus de sérénité les étapes finales de votre scolarité, avec la conviction que mettre votre énergie et votre intelligence au service de l'Etat vous apportera des carrières passionnantes, sans que vous n'ayez à choisir entre des accélérateurs de carrière et des opportunités d'être très directement en prise avec les enjeux essentiels auxquels fait face notre pays.

Je vous souhaite pour ces derniers mois de scolarité de la persévérance dans l'acquisition des compétences vous permettant d'assurer pleinement les missions qui seront les vôtres dès octobre prochain, avec une conviction chevillée au corps : l'Etat a besoin de vous, de vos compétences et de vos talents.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Merci pour l'engagement qui est déjà le vôtre
pour servir notre pays en cette période éprouvante
pour nos concitoyens. Nous avons besoin de votre
talent, de vos idées, et de
votre sens de l'intérêt général, et nous vous
devons plus d'accompagnement, de soutien et
d'opportunités variées -
Très fidèlement,
Amélie de MONTCHALIN
